

Recours à l'interprète et signataires lors des procédures criminelles à la fin de l'Ancien Régime.

Deux tableaux

Comparants ayant eu recours à l'interprète					
	total	nombre	%	nombre	%
		NON		OUI	
hommes	1 022	322	31,51%	700	68,49%
femmes	393	83	21,12%	310	78,88%
total	1 415	405	28,62%	1 010	71,38%
Comparants signataires					
		NON		OUI	
hommes	1 022	646	63,21%	376	36,79%
femmes	393	348	88,55%	45	11,45%
total	1 415	944	66,71%	471	33,29%
Paysans, artisans, commerçants ayant eu recours à l'interprète					
	total	nombre	%	nombre	%
		NON		OUI	
hommes	860	196	22,79%	664	77,21%
femmes	344	59	17,15%	285	82,85%
total	1 204	255	21,18%	949	78,82%
Paysans, artisans, commerçants signataires					
		NON		OUI	
hommes	860	613	71,28%	247	28,72%
femmes	344	315	91,57%	29	8,43%
total	1 204	928	77,08%	276	22,92%

Tableau 1. Les comparants ayant eu recours ou non à l'interprète et ayant signé ou non. Sondage sur les procédures criminelles, à la fin de l'Ancien Régime. D'après la thèse de F. Roudaut. Certains pourcentages ont été recalculés.

		Ont eu recours à l'interprète		N'ont pas eu recours à l'interprète		Total
		N'ont pas signé	Ont signé	N'ont pas signé	Ont signé	
Ménagers	Hommes	113	76	5	0	194
	Femmes	41	4	0	0	45
Paysans dépendants	Hommes	89	1	1	3	94
	Femmes	64	0	0	1	65

Tableau 2. Thèse de F. Roudaut. Répartition des ménagers et des paysans dépendants ayant eu recours, ou non, à l'interprète.